

ARCHAEOLOGIA  
BELGICA

196

CONSPECTUS MCMLXXVI

BRUXELLES — BRUSSEL  
1977

ARCHAEOLOGIA  
BELGICA

196

CONSPECTUS MCMLXXVI

CONSPECTUS MCMLXXVI

BRUXELLES - BRUSSELS  
1967

# ARCHAEOLOGIA BELGICA

196

CONSPECTUS MCMLXXVI

BRUXELLES — BRUSSEL  
1977

ARCHAEOLOGIA BELGICA

*Dir. Dr. H. Roosens*

Etudes et rapports édités par le  
Service national des Fouilles  
Parc du Cinquantenaire 1  
1040 Bruxelles

Studies en verslagen uitgegeven door de  
Nationale Dienst voor Opgravingen  
Jubelpark 1  
1040 Brussel

Service national des Fouilles  
© Nationale Dienst voor Opgravingen

D/1977/0405/5

## SONDAGES DANS LA CARRIERE DU MONT DU CRAPAUD A BLATON

Le mont du Crapaud est situé à Blaton (Hainaut occidental), à proximité de l'autoroute A16 et de la voie ferrée Mons-Tournai. Comme la plupart des collines résiduelles, formées par le Landénien, qui accidentent la région, le mont du Crapaud est éventré par une grande sablière dans laquelle on a trouvé quelques pierres taillées d'allure « moustérienne ».

Nous nous sommes attaché à préciser la position stratigraphique des vestiges du Paléolithique moyen. On les trouve dans une nappe de gravats fortement cryoturbée qui surmonte un paquet limoneux reposant sur le substrat Landénien. Cet ensemble est recouvert par un manteau post-glaciaire au sommet duquel apparaissent quelques pièces manifestement plus récentes, tel un fragment d'outil de pierre polie.

Le matériel moustérien est donc fortement remanié et son état physique est assez mauvais. La plupart des objets portent des fractures dues au gel et des traces de concassage. La patine des pièces varie du blanc au gris-bleu, analogue à celle des silex non taillés trouvés dans la nappe de gravats. Les outils sont assez rares; il faut cependant signaler deux grands racloirs convexes à retouche écailleuse semi-abrupte (fig. 1, n<sup>os</sup> 1 et 3) et un fragment distal d'une pointe sur éclat à retouche unifaciale dorsale (fig. 1, n<sup>o</sup> 2).

Sur une partie encore inexploitée de la colline, au sommet de la carrière, nous avons trouvé quelques pierres taillées d'allure plus récente. Quelques sondages ont confirmé l'existence d'une industrie associant poteries et pierres taillées et permis de cerner une petite concentration que nous avons explorée sur plus de 30 m<sup>2</sup>. Faute de pouvoir suivre une couche ou un sol, la fouille a été effectuée par décapage horizontal, chaque pièce étant portée sur plan.

Le matériel archéologique est distribué dans toute l'épaisseur d'un paquet sableux, homogène et meuble, humifère en son sommet, d'une épaisseur variant de 50 à 70 cm environ et qui repose sur un sable argileux rubéfié et très dur, apparemment stérile.

La céramique est rare et généralement réduite en petits fragments. On ne compte que trois tessons décorés, chaque fois d'un bandeau plat en faible saillie. Il faut signaler un petit fragment de lèvre légèrement évasée (fig. 2, n<sup>o</sup> 1). Le tesson est mince et sa surface soigneusement lissée. La pâte est dure et homogène, de couleur greige à l'intérieur, gris-brun à l'extérieur, avec un dégraissant sableux. A l'opposé de ce petit bord soigné, on trouve le fond plat d'un vase épais de facture grossière (fig. 2, n<sup>o</sup> 2). La surface est irrégulière et criblée de petits trous. La pâte

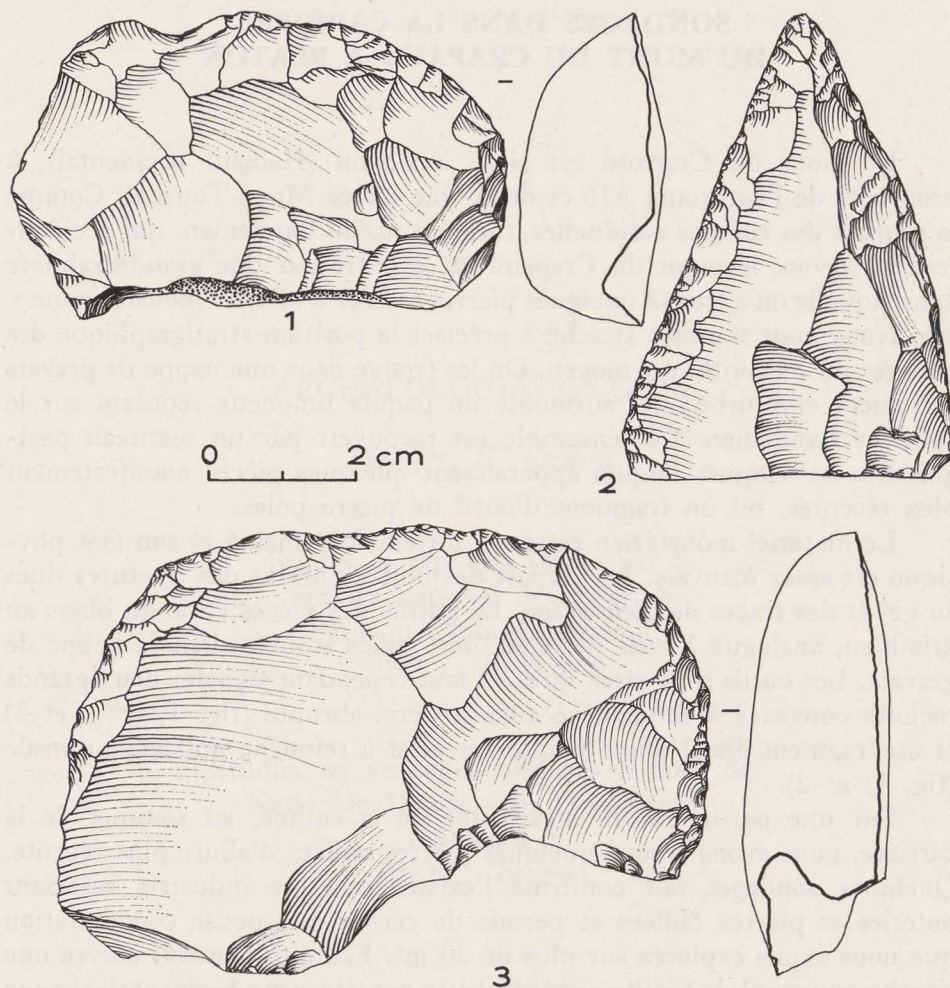


Fig. 1. — Industrie « moustérienne ». 1 et 3 : racloirs convexes; 2 : fragment distal d'une pointe uniface.

est friable, poreuse et hétérogène, de couleur gris foncé au noyau, ocre à l'extérieur. Elle comporte un dégraissant végétal, de la chamotte et des fragments de quartz et de craie. Enfin, une fusaïole a été façonnée dans une argile particulièrement sableuse (fig. 2, n° 3).

Dans un même secteur de la fouille, nous avons retrouvé deux grands fragments tabulaires de grès sommairement aménagés en meules. Un galet de silex ayant servi de broyeur gisait à proximité de l'un d'entre eux.

Les pierres taillées forment la masse du matériel archéologique. On rencontre deux variétés de silex. La plus abondante, de qualité médiocre, semble locale. Quelques outils ont été façonnés dans un meilleur silex.

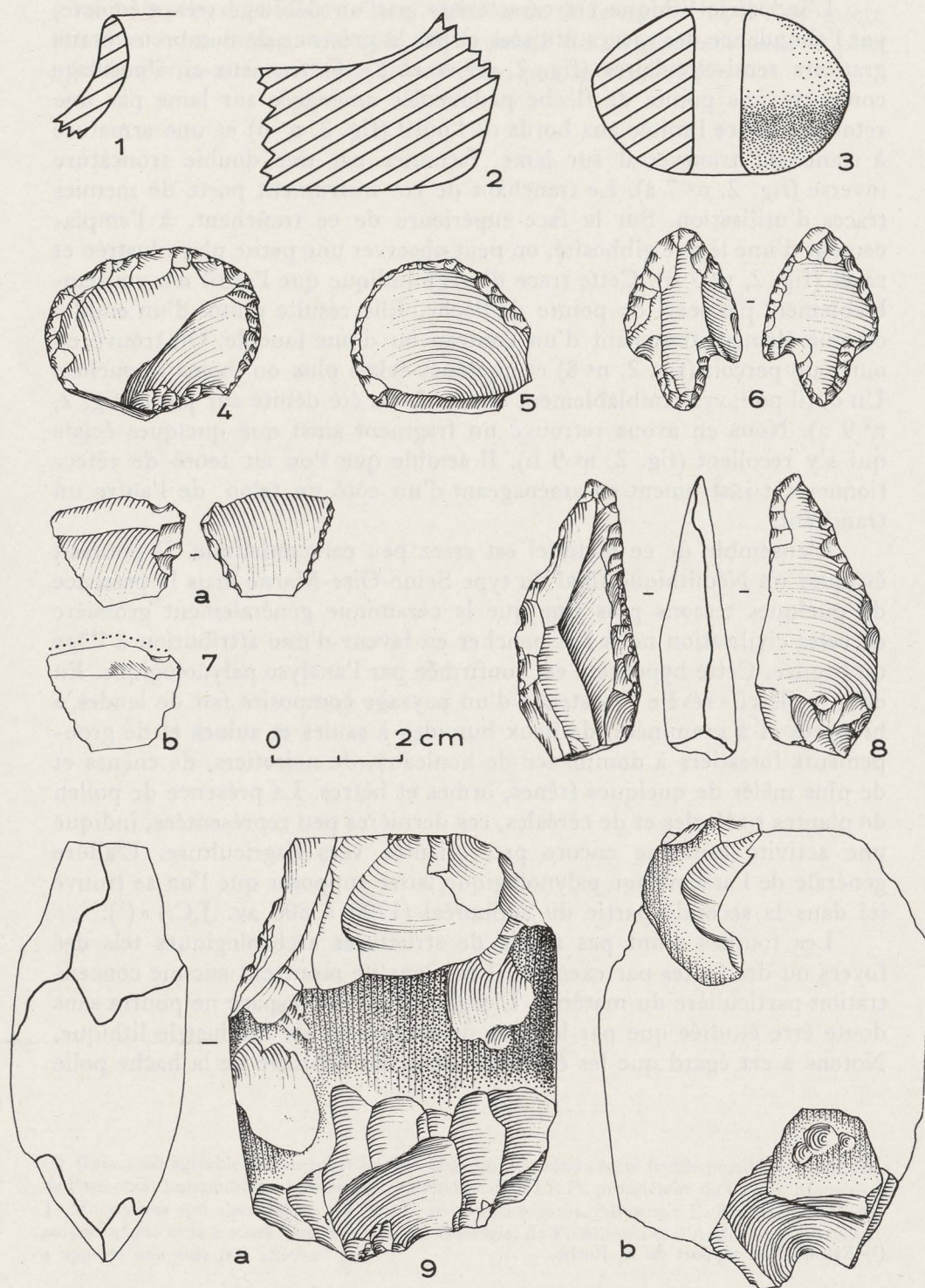


Fig. 2. — 1 : fragment de bord de vase; 2 : fragment de fond de vase; 3 : fusaiöle; 4-5 : grattoirs semi-circulaires (le 5, à retouche inverse); 6 : pointe de flèche pédonculée; 7 a : armature à tranchant transversal; 7 b : le même objet avec indication des zones portant des traces d'utilisation; 8 : perçoir; 9 a : fragment d'outil poli débité; 9 b : le même objet avec 3 éclats remontés.

L'industrie lithique est caractérisée par un débitage très médiocre, par l'abondance des pièces utilisées et par la présence de nombreux petits grattoirs semi-circulaires (fig. 2, nos 4 et 5). Outre ceux-ci, l'outillage comporte une pointe de flèche pédonculée aménagée sur lame par une retouche biface limitée aux bords de l'outil (fig. 2, n° 6) et une armature à tranchant transversal sur lame, façonnée par une double troncature inverse (fig. 2, n° 7 a). Le tranchant de cet instrument porte de menues traces d'utilisation. Sur la face supérieure de ce tranchant, à l'emplacement d'une légère gibbosité, on peut observer une petite plage lustrée et rayée (fig. 2, n° 7 b). Cette trace d'usage indique que l'outil n'a vraisemblablement pas servi de pointe de flèche. Elle résulte plutôt d'un emploi comme élément tranchant d'un couteau ou d'une faucille. On trouve en outre un perceur (fig. 2, n° 8) et quelques éclats plus ou moins retouchés. Un outil poli, vraisemblablement une hache, a été débité sur place (fig. 2, n° 9 a). Nous en avons retrouvé un fragment ainsi que quelques éclats qui s'y recollent (fig. 2, n° 9 b). Il semble que l'on ait tenté de réfectionner cet instrument en aménageant d'un côté un talon, de l'autre un tranchant.

L'ensemble de ce matériel est assez peu caractéristique. Il pourrait évoquer un Néolithique final du type Seine-Oise-Marne mais la présence de quelques tessons plus fins que la céramique généralement grossière de cette civilisation nous fait pencher en faveur d'une attribution à l'âge du bronze. Cette hypothèse est confirmée par l'analyse palynologique. En effet, celle-ci « révèle l'existence d'un paysage composite fait de landes à bruyères et à graminées, de lieux humides à saules et aulnes et de groupements forestiers à dominance de bouleaux, de noisetiers, de chênes et de pins mêlés de quelques frênes, ormes et hêtres. La présence de pollen de plantes rudérales et de céréales, ces dernières peu représentées, indique une activité humaine encore peu orientée vers l'agriculture. L'allure générale de l'assemblage palynologique laisse supposer que l'on se trouve ici dans la seconde partie du subboréal (1700 à 800 av. J.C.) »<sup>(1)</sup>.

Les fouilles n'ont pas révélé de structures archéologiques tels des foyers ou des fosses par exemple. Les plans ne montrent aucune concentration particulière du matériel. L'organisation de l'espace ne pourra sans doute être étudiée que par le biais du remontage de l'industrie lithique. Notons à cet égard que les éclats résultant du débitage de la hache polie

(1) Extrait d'un rapport de E. Roche.



gisaient à plus de 4 m de celle-ci. A ce stade de la recherche, il n'est guère possible de se former une idée de la nature de ce gisement dont la plus grande partie a sans doute été détruite par la carrière (2).

D. CAHEN

(2) Il nous est agréable de remercier ici tous ceux qui ont rendu cette fouille possible : la Société de Promotion Immobilière — Recherche et Préfabrication I.R.P., propriétaire du terrain, Monsieur J. Moeyersons qui s'est chargé de l'étude géomorphologique, Monsieur E. Roche, de l'étude palynologique et la Société Tournaisienne de Géologie, de Préhistoire et d'Archéologie qui nous a apporté une aide très efficace.